



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

02039

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 03 709 612 001

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :  
2B RUE DE L ARQUEBUSE  
02310 NOGENT L ARTAUD

Numéro FIP : 020 20 17 9649457789 4

Référence de l'avis : 20 02 A003785 12

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

MME CATINEVEL VIRAMA CLARISSE  
2B RUE DE L ARQUEBUSE  
02310 NOGENT L ARTAUD

### Somme qu'il vous reste à payer

0 €

**Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.**

### Vos contacts

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

- pour le paiement de votre impôt :  
TRESORERIE DE CHARLY SUR MARNE  
1 RUE DE L'ECOLE  
BP 37 02310 CHARLY

- pour le montant de votre impôt :  
SIP CHATEAU-THIERRY  
SAID CHATEAU-THIERRY  
32 AV DE LA REPUBLIQUE  
CS50201 02407 CHATEAU-THIERRY CDX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

**Revenu fiscal de référence :**  
**Nombre de parts :**

3 076  
3,50

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

# Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 30 03 709 612 001

# Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : CATINEVEL-VIRAMA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				3,50
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....		Déclar. 1 3517		Total
Déduction minimale.....	- 441			
Salaires, pensions, rentes nets.....	3076			
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>3076</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>3076</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....				0
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				<b>0</b>
Montant net de votre imposition.....				0
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2019 dû <sup>53</sup> :				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				3076
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :				
Plafond total de 2018.....		Déclar. 1 0		
<b>LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE</b>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

**Avis d'impôt établi en 2020**

N° fiscal : 30 03 709 612 001

**Impôt sur les revenus de 2019**

Feuillet n° : 2 / 2

&gt;&gt;&gt; Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....

0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

0

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

0

Plafond calculé sur les revenus de 2019.....

+ 4052

Plafond pour les cotisations versées en 2020.....

= 4052

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401)